

## CHAPITRE V

### ACCESSOIRES DES COMBLES

---

**SOMMAIRE.** — Noues. — Chenaux. — Dispositions à éviter. — Emplacement du chéneau. — Balustrades. — Conditions d'établissement des chénaux. — Tuyaux de descente. — Accès des toitures. — Chemins. — Accès des combles. — Lucarnes. — Souches de cheminées. — Frontons et pignons.

Bien que la théorie de l'architecture comprenne tous les éléments qui servent à la construction des édifices, je n'ai pas, dans ce cours, à entrer dans le détail de la construction des combles. Mais leur disposition a une grande importance dans l'étude d'un projet. A ce point de vue, j'aurai quelques observations à vous présenter.

En vous parlant de la composition en général, puis de la disposition des toitures, je vous ai dit combien il était utile que le plan, par sa simplicité, permît une prompte évacuation des eaux. Sur les toitures elles-mêmes, pourvu que les pentes soient suffisantes, il n'y a pas à cet égard de grandes difficultés. Ainsi, les faitages et les arêtières, c'est-à-dire les arêtes *saillantes* des angles dièdres formées par les pans de toitures, tout en appelant un grand soin dans l'exécution, ne sont pas un péril pour le bâtiment. Les parties dangereuses sont les noues et surtout

les chenaux ; la noue n'est en réalité qu'un chenal plus incliné : c'est toujours le canal d'évacuation des eaux des toitures.

Or, la noue a toujours une pente plus faible que les toitures qu'elle dessert ; si ces toitures ont des pentes plates, la noue est plus plate encore ; si les pentes des toitures sont prononcées, la noue est alors encaissée, l'angle dièdre formé par les toitures devenant aigu. La noue est inévitable, mais vous voyez qu'elle présente des dangers ; il faut qu'elle soit large et d'une évacuation facile, et si une pente assez faible est suffisante pour un comble simple, sans pénétrations, cette même pente pourra ne plus suffire si des rencontres de toitures exigent des noues.

En général, on peut dire que la combinaison de toitures la plus rassurante est le comble à deux égouts, ou l'appentis, terminé par un pignon à chacune de ses extrémités ; puis le comble à quatre pentes, soit qu'il y ait un faitage ou que ce soit un pavillon pyramidal. Les difficultés naissent des intersections de toitures, qu'on ne peut d'ailleurs éviter, et qu'il faut dès lors étudier avec prudence.

Mais bien plus dangereux encore est le chenal entre deux toitures, véritable noue horizontale. Là, le moindre obstacle à l'écoulement de l'eau a des conséquences très dangereuses, car s'il y a fuite ou débordement, c'est l'intérieur de l'édifice même qui en sera atteint.

De même pour les chenaux contre des murs ; c'est toujours chose dangereuse, et par les mêmes raisons.

Évitez donc autant que possible les dispositions de toitures qui donnent lieu à ces dangers, chenaux entre toitures, chenaux entre une toiture et un mur. Nous en voyons trop souvent des exemples dans vos projets.

Et notez que le chenal par lui-même, dans les conditions les plus normales, est toujours une chose qui ne va pas sans

danger. Il n'y a guère de construction qui, tôt ou tard, ne pâtisse un jour de ses chenaux. Voyons donc les conditions les meilleures — peut-être faudrait-il dire les moins mauvaises — de leur établissement.

Le chenal le plus simple est la *gouttière*. Pratiquement, c'est le meilleur de tous, parce qu'il est en dehors de la construction. Il arrive souvent qu'une gouttière s'engorge, se fausse, se creve. A la première pluie, on le voit, on la répare, et tout est dit. Tout est dit parce que l'accident a eu lieu au dehors; l'eau ne pouvant plus trouver son issue normale a débordé, bien visiblement et sans dégâts.

Au contraire, dans les chenaux sur murs, et surtout sur murs intérieurs, le mal a des conséquences bien autrement graves, et d'ailleurs il pourra ne se révéler qu'après longtemps. Un jour, des traces d'humidité dans une salle, peut-être richement décorée, indiquent *qu'il doit exister* une fuite dans le chenal, peut-être depuis des mois. Mais la gouttière est laide, le chenal ne choque pas, et peut même devenir un fort beau motif (fig. 373). Vous ne sauriez vous en passer.

Le chenal (même mot que *chenal*) est un canal pratiqué tout du long de l'égout d'une toiture pour en recevoir les eaux, et les conduire aux tuyaux de descente, souvent assez éloignés. Ce canal a été fait parfois en pierre dure — cela est extrêmement dangereux, et les chenaux en pierre doivent être intérieurement

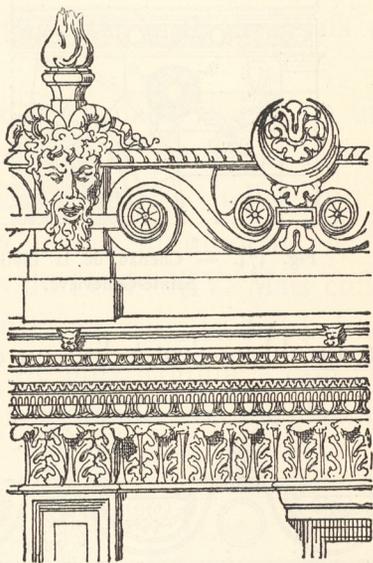


Fig. 373. — Chenal de la Cour du Louvre.

revêtus de métal. Mais malgré tout, le chéneau est toujours exposé aux obstructions, par les amas de débris ou de pous-

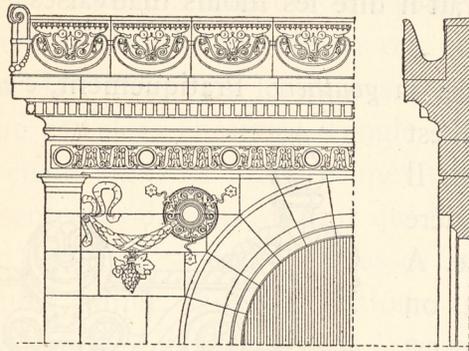


Fig. 374. — Chéneau de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

sière, par les feuilles d'arbres, parfois les nids d'oiseaux, enfin par la gelée. Or, tout chéneau obstrué déborde, et quoi qu'on fasse, l'éventualité de ce débordement est à prévoir.

Où devra donc être disposé le chéneau ? Là où les conséquences de son débordement seront moins dom-

mageables, c'est-à-dire en dehors de la façade. Le chéneau, qui

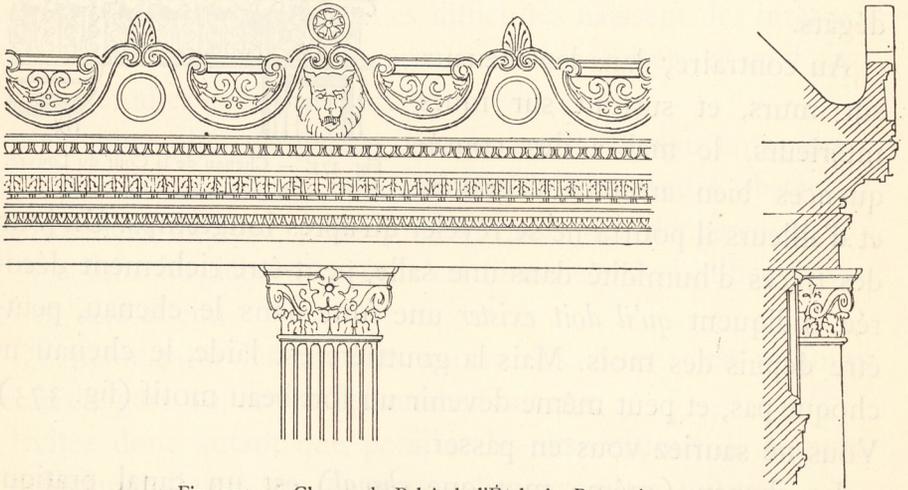


Fig. 375. — Chéneau du Palais de l'École des Beaux-Arts.

remplace la gouttière par une expression plus monumentale, doit autant que possible conserver l'innocuité de la gouttière.

La gouttière débordant ne compromet rien. Il en sera à

peu près de même si le chéneau est au-dessus de la corniche, en dehors de l'aplomb du mur. Et telle est bien en logique sa vraie place : c'est celle de la doucine au-dessus de la corniche antique; à Paris, vous en voyez un exemple très franchement accusé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (fig. 374) et aussi au Palais de l'École des Beaux-Arts (fig. 375), et au Palais de Justice.

Il en est tout autrement lorsque le chéneau est derrière une balustrade. Certes, cela peut se faire, et je ne pense pas à proscrire un parti dont il y a de si beaux exemples : telles sont la plupart des églises du moyen âge, et des monuments de la Renaissance française, ou du temps de Louis XIV. Mais enfin, le chéneau est alors à peu près contre un mur, et des précautions spéciales doivent être prises. De plus, comme à cause de la balustrade même, on est conduit à le prendre comme chemin, il faut alors qu'il soit large et facile.

Souvent enfin, le chéneau, sans être encaissé, est en retraite de la corniche, et plutôt au-dessus du mur. C'est moins bon

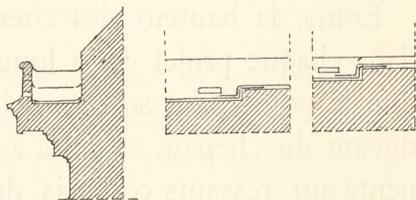


Fig. 376. — Chéneau avec ressauts et trop-pleins.

que lorsqu'il est franchement sur la corniche. Vous me permettrez de vous dire un peu en détail ce que doit être un chéneau, car nous voyons bien souvent des indications erronées à ce sujet dans vos études.

Étant donné un chéneau assez long, et deux tuyaux de descente, il y a dans le chéneau un point haut, au milieu, et deux pentes. Mais ces pentes ne sont pas le plus souvent de simples plans inclinés : le chéneau est un escalier, à cause des ressauts que nécessite l'emploi du métal (fig. 376). De distance en distance,

aux recouvrements des bandes de métal, il est pratiqué ainsi un ressaut, véritable marche, et d'un ressaut à l'autre une faible pente. C'est en petit une cascade. S'il y a obstruction, tant que l'eau ne remontera pas plus haut que le ressaut, il n'y aura pas de danger; mais si elle dépasse le ressaut, fût-elle loin encore du niveau du devant du chéneau, elle s'infiltrera entre les feuilles de métal.

Pour obvier à ce danger, on dispose des trop-pleins. Mais le plus souvent, on les place mal; on les pratique au haut du chéneau; ils ne servent alors à rien. Ils doivent être au bas, et pour donner sécurité complète, il en faudrait auprès (et en aval) de chaque ressaut.

Une autre précaution nécessaire, c'est que l'égout du toit soit plus haut que le devant du chéneau, toujours pour obvier à ces inconvénients d'infiltrations.

Enfin, la hauteur des chénaux a un minimum qui dépend dans chaque projet de la longueur des pentes. Il faut toujours que le point haut soit à quelques centimètres en contrebas du devant du chéneau, et de là aux tuyaux de descente il faut une pente qui, ressauts compris, doit être de environ 0.02 par mètre.

Quant aux tuyaux de descente, ils constituent une grande difficulté de l'étude des façades. Le plus souvent, il faut bien le dire, on renonce à les arranger. Cependant, bien que le problème soit difficile, il n'est pas insoluble; mais il faut y penser dès l'abord, car c'est souvent dans la composition du plan lui-même que vous trouverez la possibilité d'arranger les tuyaux de descente. Et la difficulté devient plus grande encore lorsqu'il y a des chénaux intérieurs. Prenez bien garde à une foule de motifs, très séduisants, dont vous trouvez des exemples tentateurs dans le passé, lorsque le tuyau de descente n'existait pas, et qui sont incompatibles avec cet élément obligatoire. Les cita-

tions pourraient ici venir en foule : ainsi un temple circulaire comme à Tivoli, une cour en colonnade, comment faire cela avec des tuyaux de descente ? Comment s'écoulent les eaux de la Magdeleine ? Je l'ignore, mais ce n'est certainement pas par des moyens simples ni exempts de périls.

Les tuyaux de descente noyés dans les murs — il en a été fait souvent — sont chose très dangereuse et à éviter absolu-

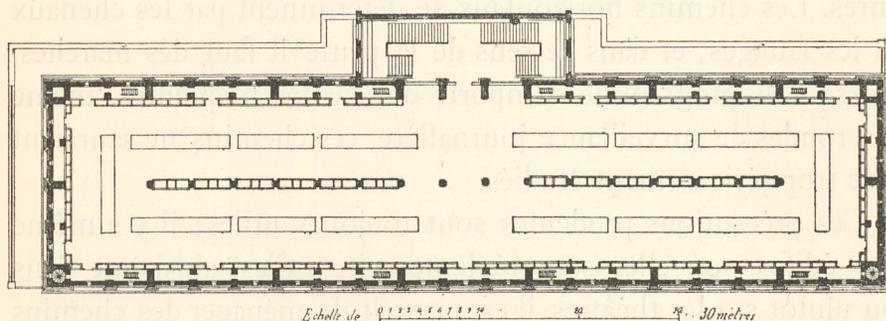


Fig. 377. — Plan de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

ment. Lorsqu'on veut les disposer à l'intérieur, il faut les placer dans des endroits où la surveillance en soit facile, et où un accident n'ait pas de conséquences graves. On a parfois pratiqué ainsi de véritables cheminées, accessibles, munies d'échelons. Tel est l'angle de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (fig. 377), où l'architecte a pu habilement profiter de la rencontre des contreforts intérieurs de l'édifice pour loger les tuyaux de descente. Cette disposition qui permet de ne pas les montrer en façade est irréprochable.

Et ne vous y trompez pas ; cette question peut vous paraître minime : elle est au contraire une des plus graves, et si la composition n'a pas, dès le début, été prévoyante à cet égard, l'architecte s'expose à de graves mécomptes.

Une autre question très importante dans la disposition des

édifices, c'est l'accès des toitures. Pour l'entretien, le balayage, les réparations, il est nécessaire qu'on puisse aller sur les toitures sans pour cela faire chaque fois un échafaudage extérieur. Encore de la prévoyance.

Et non seulement il faut l'accès, mais il faut aussi le chemin. Sans chemins, les passages d'ouvriers constituent un danger pour les hommes et une cause de dégradation pour les couvertures. Les chemins horizontaux se déterminent par les chenaux et les faitages, et dans le sens de la pente il faut des marches. Lorsque le programme comporte des visites fréquentes, même des rondes de surveillance journalière, ces chemins ne sauraient être trop sérieusement étudiés.

Ces précautions prudentes sont toujours utiles; il y a même des édifices où elles sont réglementaires. C'est ainsi que dans ou plutôt sur les théâtres, il est prescrit de ménager des chemins faciles et garantis par des garde-corps.

C'est aussi une nécessité impérieuse pour les toitures vitrées, dont l'entretien est toujours dangereux, mais le serait encore bien plus si des chemins sagement disposés ne permettaient pas d'aller faire avec toute la sécurité possible l'entretien des vitreries de la toiture.

J'ajouterai que les combles aussi doivent être facilement accessibles. Il ne suffit pas qu'on puisse aller sur la toiture, il faut encore aller dessous. Ainsi, à la Magdeleine ou à la galerie d'Orléans au Palais-Royal, un ouvrier ne peut qu'à grand'peine se glisser dans l'intervalle minime qui existe entre les plafonds et la toiture : il le faut cependant.

Pour les lucarnes également, l'étude doit toujours se préoccuper de l'écoulement des eaux. La lucarne est une fenêtre, encadrée de bois ou de pierre, qui se termine par un petit comble pénétrant dans le grand. Le plus souvent, la face de

la lucarne est un pignon, elle est couverte à deux pentes, et se raccorde à la toiture du grand comble par deux petites noues

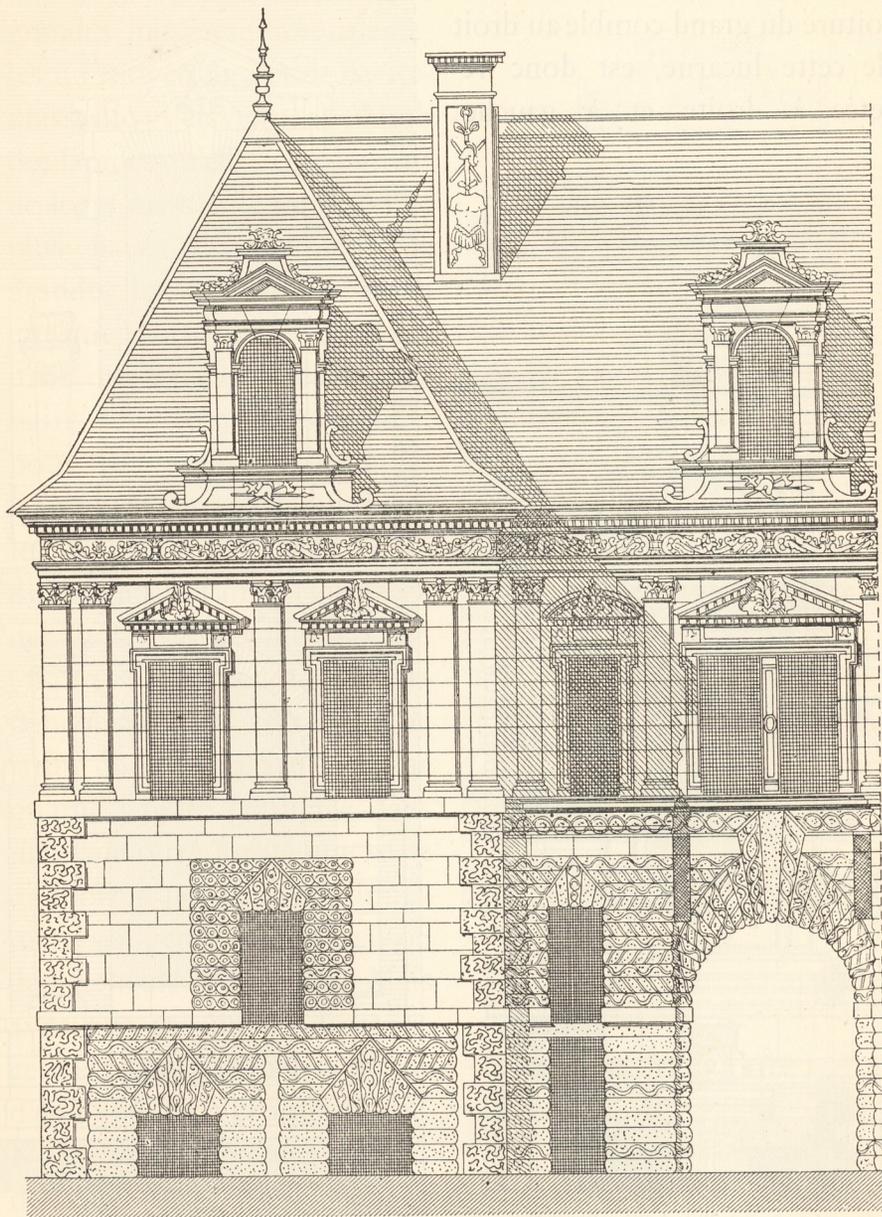


Fig. 378. — Lucarnes du château de Tanlay.

ou *noulets*. L'eau qui tombe sur la toiture de la lucarne, aussi bien que celle qui tombe sur la toiture du grand comble au droit de cette lucarne, est donc rejetée à droite et à gauche.

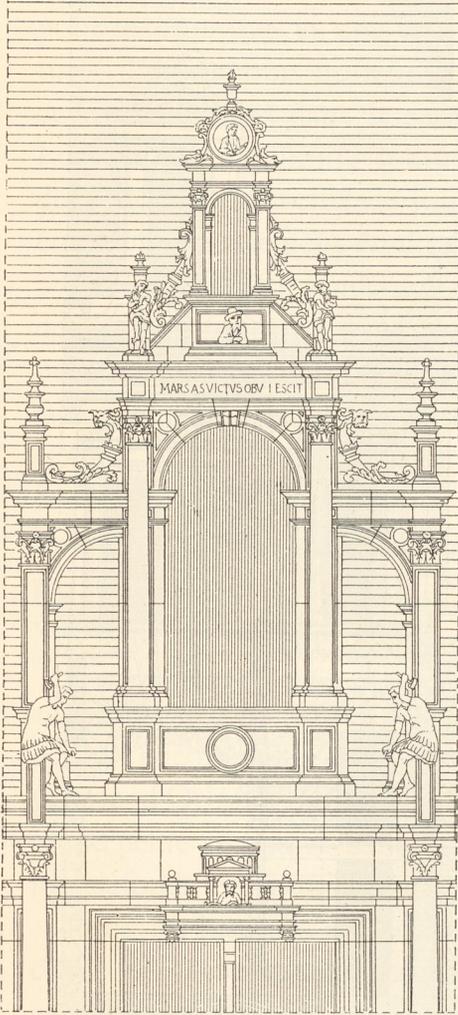


Fig. 379. — Lucarnes de l'hôtel d'Écoville, à Caen.

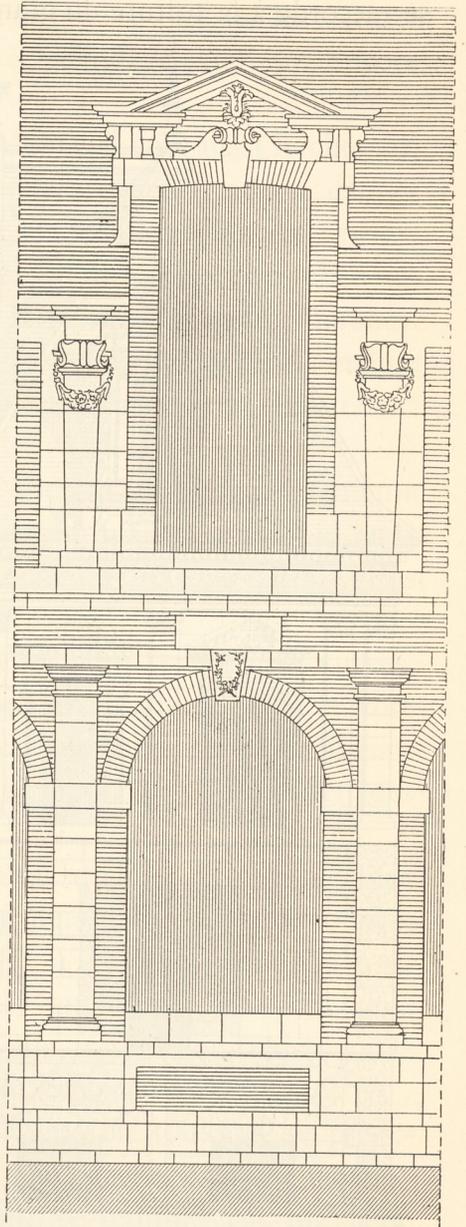


Fig. 380. — Lucarnes du Palais de Fontainebleau.  
(Façade sur le Jardin de Diane).

Lorsqu'on laissait simplement égoutter l'eau, ou lorsqu'on usait des gargouilles, cela était fort simple, et c'est ainsi que les grandes lucarnes monumentales du moyen âge et de la Renaissance s'élèvent à plomb des façades qu'elles couronnent de leurs masses. Je vous ai cité plus haut des exemples de grandes lucarnes qui sont en quelque sorte des pignons; dans la fonction plus ordinaire de lucarnes-fenêtres, nous trouverons des exemples à l'infini. Je vous citerai, parmi les châteaux de France, celles du château de Tanlay (fig. 378), de l'hôtel d'Écovieille à Caen (fig. 379), et celles de Fontainebleau (fig. 380), sur le jardin de Diane; il arrive même qu'une fenêtre pratiquée dans un étage carré forme une sorte de lucarne par son couronnement seul, comme à la maison des Consuls à Chartres. Mais avec nos tuyaux de descente, ce n'est plus possible, à moins d'en avoir un à chaque travée. Nous sommes donc obligés de faire passer les chenaux devant les lucarnes. C'est

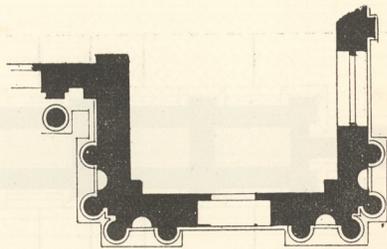
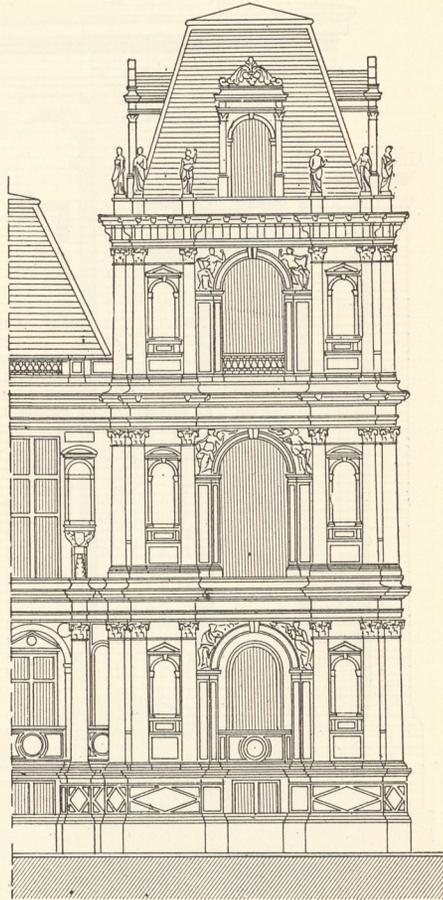


Fig. 381. — Pavillon d'angle de l'Hôtel de Ville de Paris.

moins beau, moins franc comme parti de façade, c'est même

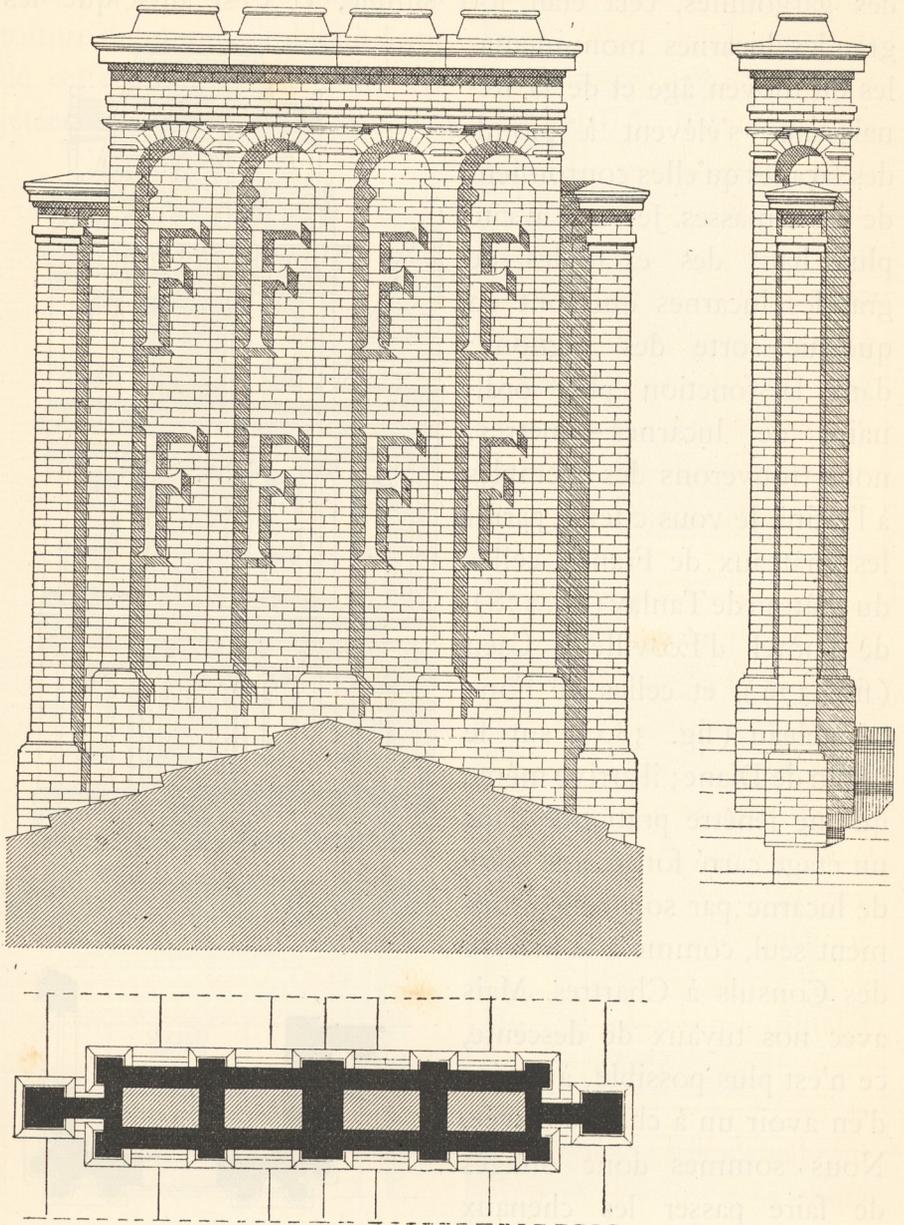


Fig. 382. — Souches de cheminées du château de Saint-Germain.

presque une interdiction de faire de grandes lucarnes monumentales. Elles restent toutefois très possibles sur les faces d'extrémité d'un bâtiment, ou dans le milieu de sa longueur, partout en un mot où le chéneau aurait un point haut, car là il peut s'interrompre sans inconvénients. Tel est par exemple le cas des pavillons d'angle de l'Hôtel de Ville de Paris (fig. 381).

A propos des combles, je dois encore vous parler des souches de cheminées. C'est là encore une étude souvent trop négligée, et la réalité punit cruellement l'architecte qui n'a pas été prévoyant à cet égard. Trop souvent, on a traité les souches de cheminées en quantité négligeable, ou bien on s'est dit que, quoi qu'on fit, ce serait toujours une laide chose, que toute étude serait d'avance stérilisée. Eh bien non ; il est

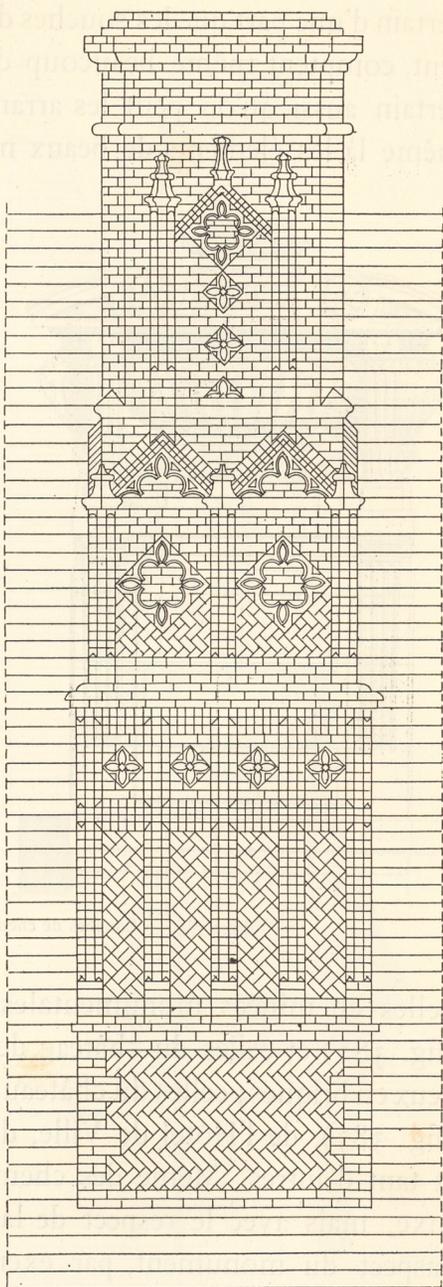


Fig. 383. — Souches de cheminées du château de Martainville.

certain d'une part que les souches de cheminées se voient et comptent, comptent même beaucoup dans l'aspect de l'édifice ; il est certain aussi qu'on peut les arranger et en tirer parti, qu'il y a même là les éléments de beaux motifs, comme par exemple les

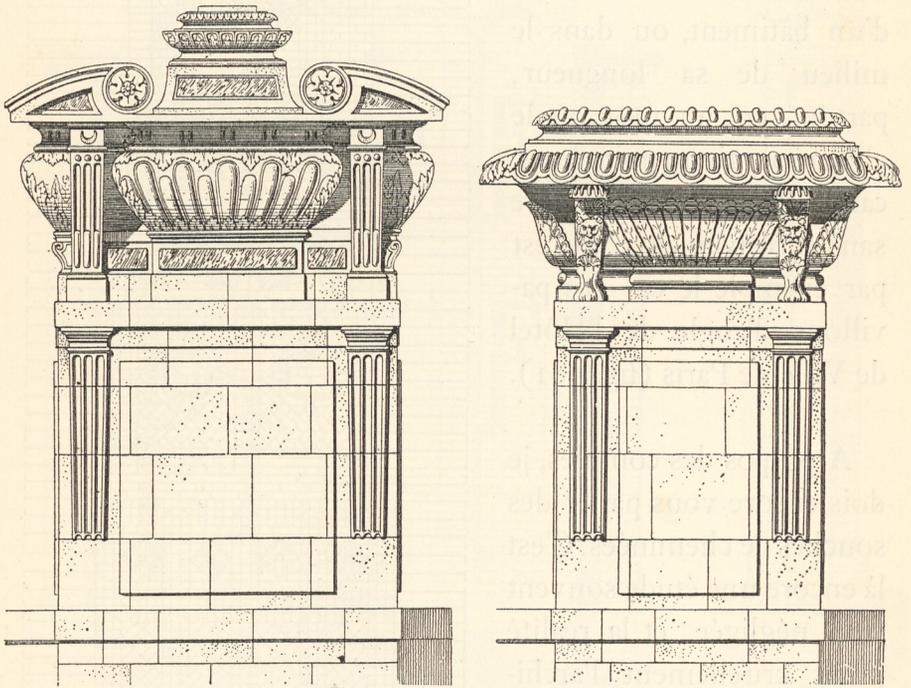


Fig. 384. — Souches de cheminées du château d'Anet.

belles cheminées monumentales du château de Saint-Germain (fig. 382) et celles du château de Martainville (fig. 383), toutes deux en briques ; celles du château d'Anet (fig. 384), de Chambord (fig. 385), de l'Hôtel de Ville, du Pavillon de Flore, en pierre, et tant d'autres. Même des cheminées étudiées avec moins de luxe, mais avec le respect de la nécessité, concourent encore à l'aspect du monument, par exemple celles très simples, mais très franches, de Fontainebleau. Et puis il en faut, et ce n'est

pas en négligeant leur étude que vous esquiverez la difficulté. Vous avez beaucoup trop l'habitude d'étudier vos façades, abstraction faite des souches de cheminées : ancien errement que rien n'excuse, et auquel il faudra bien que vous renonciez.

Adossées ou engagées, les cheminées sortiront mieux des toitures si la longueur de la souche est dans le sens de la pente du toit; en effet, l'obstacle que cette souche oppose forcément à l'écoulement des eaux est réduit à sa largeur, tandis que si elle perce la toiture suivant une horizontale du plan, c'est toute sa longueur qui arrête les eaux et la neige, c'est-à-dire souvent plusieurs mètres. En ce cas, le mieux est de pratiquer au-dessus de cette souche un petit comble en pénétration avec deux nolets renvoyant les eaux de chaque côté, et avec une pente suffisante.

C'est donc dès l'étude de

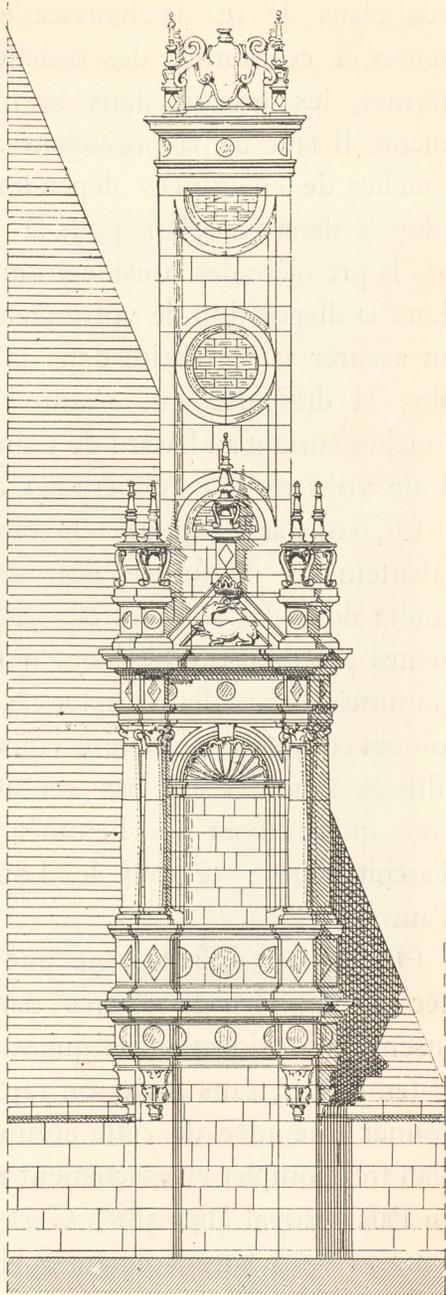


Fig. 385. — Souches de cheminées du château de Chambord.

vos plans de rez-de-chaussée et des étages que vous devez penser à ces sorties des souches, et, si votre composition le permet, les prévoir dans la meilleure direction. Et ainsi, ici encore il faut de la prévoyance. L'aspect des combles et des souches de cheminées dépendra avant tout de la disposition adoptée dans vos plans pour la répartition des murs. Ce ne sera pas la première des considérations, bien entendu; mais enfin si dans la disposition de votre plan de rez-de-chaussée, vous avez pu assurer la régularité dans la place des murs, vous n'aurez plus la difficulté qui résulte pour l'étude des combles de souches sortant au hasard de points indéterminés des toitures, et il ne vous restera qu'à étudier ces souches en elles-mêmes.

Or, vous savez qu'une cheminée, pour n'être pas exposée aux rabattements de fumée, doit dominer les faîtages voisins. Il faudra donc des souches élevées, surtout si les toitures ont des pentes prononcées. Eh bien, il ne faut pas ruser avec les programmes, il faut les accepter résolument. Vos souches de cheminées compteront, malgré vous au besoin, dans l'aspect de vos édifices : ne laissez pas cet aspect au hasard, et rappelez-vous qu'un tuyau de cheminée peut devenir un bel élément d'architecture : témoin le Louvre, l'Hôtel de Ville et tant d'autres.

On se fait difficilement une idée de tous les détails que nécessite un plan de toitures; dans un édifice important, c'est un ensemble considérable, et qui va toujours en augmentant avec le temps, car, sans cesse, on rajoute quelque chose. Pour vous donner une idée de cette complication, je vous montrerai le plan très complet et exactement relevé d'une partie des toitures du Palais-Royal (fig. 386). C'est un simple spécimen de ce que pourrait vous faire voir aussi bien tout autre plan de toitures d'un grand édifice.

Enfin, j'ai réservé pour l'étude des combles les questions relatives aux pignons et frontons, bien que ce soient des parties de murs, mais parce que là les murs sont subordonnés aux combles.

En principe, fronton et pignon sont deux termes synonymes :

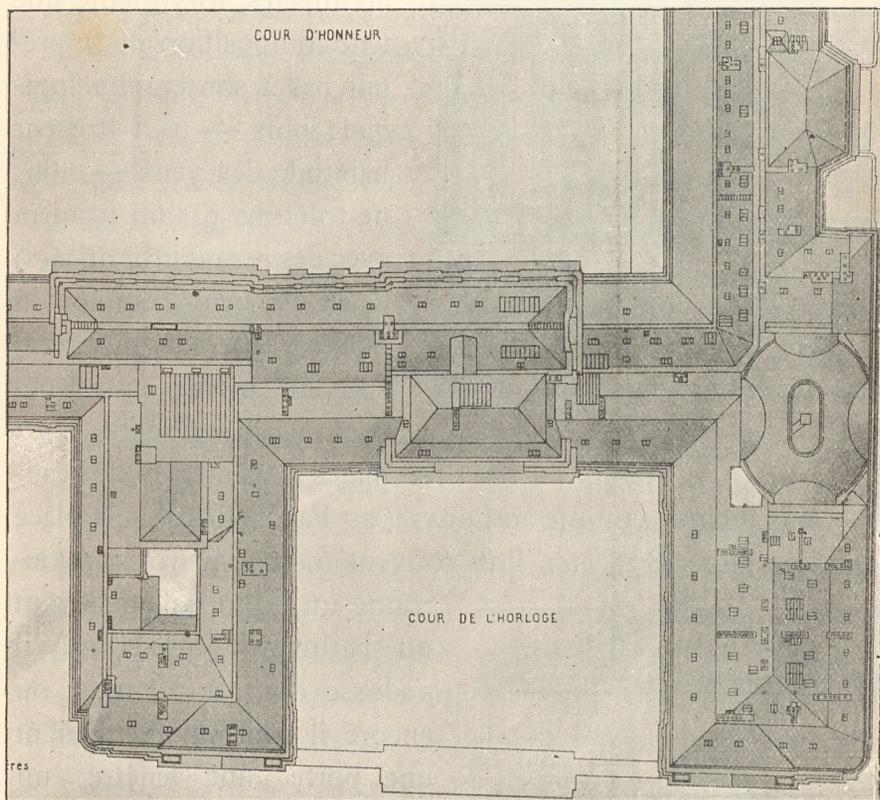


Fig. 386. — Plan d'une partie des toitures du Palais-Royal.

c'est toujours l'arrangement du sommet d'un mur de face, ordinairement triangulaire, dont le contour est déterminé par l'about de la toiture : en d'autres termes, c'est une *coupe transversale* du comble, exprimée par la façade.

Fronton ou pignon devraient donc toujours avoir pour incli-

raison de leurs rampants la pente même de la toiture. Tels sont les frontons grecs, tels sont les pignons du moyen âge.

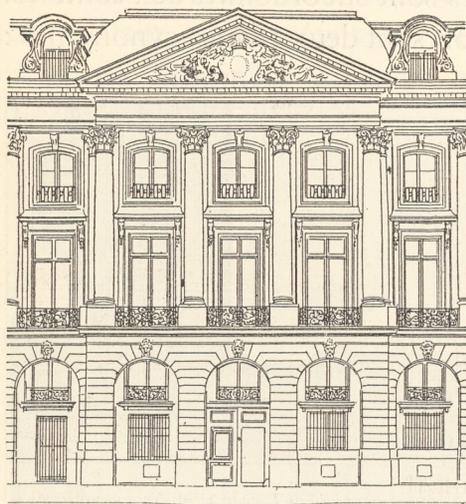


Fig. 387. — Pavillon central de la place Vendôme.

Mais la beauté du motif de fronton a séduit les architectes, lors même que leur composition ne se prêtait pas à son emploi logique; puis — peut-être par habitude des yeux — nous ne tolérons pas un fronton avec des pentes prononcées; de là est venu l'emploi du fronton purement décoratif, souvent même en pénétration par ses pentes assez plates dans un comble beau-

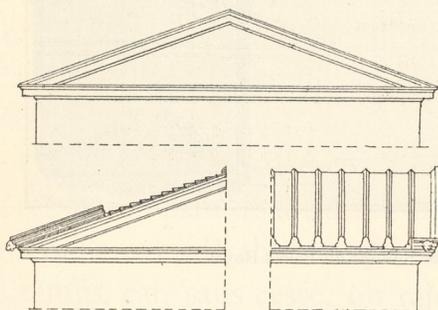


Fig. 388. — Fronton grec.

coup plus incliné, comme au Louvre, au Palais-Royal, à la place Vendôme (fig. 387), etc. Très souvent même un fronton couronne un motif saillant devant un bâtiment plus élevé; il s'adosse donc à un mur; ou encore il couronne seulement une porte, une fenêtre, un motif quelconque de décoration.

Mais dans tous les cas, l'étude en est toujours régie par la tradition du fronton rationnel, c'est-à-dire du fronton grec; et il importe de bien comprendre la raison d'être des arrangements spéciaux au fronton.

Prenons donc l'exemple le plus noble de tous, le fronton grec (fig. 388).

Les colonnes sont achevées, l'entablement est posé : sur ses quatre faces, le monument se termine par une corniche, qui de deux côtés (les longs pans) recevra l'égout des toitures.

Sur les deux façades antérieure et postérieure, les murs devront encore être montés en pignons triangulaires ; la même corniche (à quelque chose près cependant) couronne obliquement cette partie triangulaire : voilà le fronton complet, *en tant que mur*. Et si par la pensée vous joignez par deux plans les arêtes d'égout et de faitage aux lignes correspondantes du fronton opposé, vous aurez constitué un prisme parfait ayant à son sommet l'angle dièdre qui résulte de l'intersection faîtière.

Mais l'édifice n'est pas fini, il faut encore la toiture qui a son épaisseur et qui doit être arrêtée par un relief au-dessus des pignons. Ce sera la *doucine* qui, je vous l'ai dit déjà, fait partie de la toiture et non de la corniche.

Aussi dans ce fronton — et dans tous les frontons — il n'y a pas de doucine sur la corniche horizontale, puisque sur cette corniche il n'y a pas de toiture. Il n'y a de doucine que sur les corniches rampantes. Mais la doucine se retourne horizontalement sur les corniches des façades latérales où elle devient *chenau de toiture*, soit sur toute la longueur de ces façades latérales, soit aux extrémités seulement lorsque, comme au Parthénon, l'eau des toitures tombe librement par un simple égout ; alors les corniches latérales sont surmontées d'*antéfixes* ; les antéfixes forment *la tête* ou *l'about* des *couvre-joints* qui divisent les rangs de tuiles. Dans l'exemple qui nous occupe, les tuiles, les couvre-joints, les antéfixes sont en marbre ; mais la disposition reste la même avec la terre cuite.

Telle est la composition initiale de tout fronton : composition absolument logique et pure. Je ne saurais vous en montrer un plus bel exemple que l'angle du fronton du Parthénon (fig. 389),

emprunté à la restauration de M. Loviot, qui a cherché à en restituer la coloration — question que je laisse de côté.

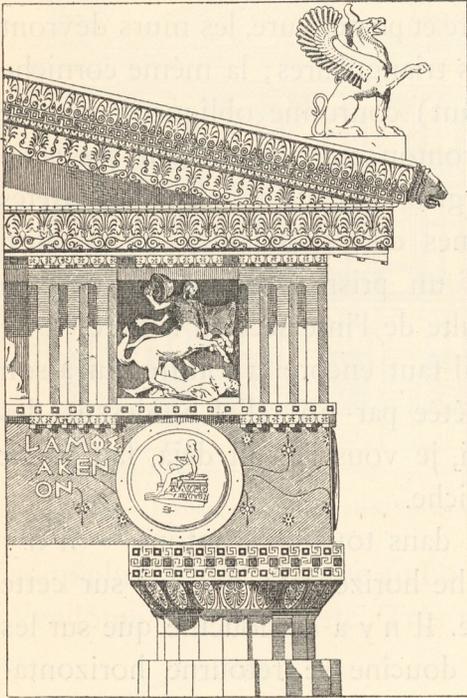


Fig. 389. — Fronton du Parthénon.

Plus tard, pour la facilité de l'exécution et la netteté de l'effet, on a été conduit à modifier le dernier profil de la corniche, qu'on termine toujours par un filet plat ou *listel*. La forme de la doucine s'est modifiée aussi (fig. 390), et la corniche se retourne en passant de l'horizontal au rampant suivant un plan vertical déterminé par le dernier listel A. Aussi la ligne supérieure de la corniche horizontale s'arrête au point B, rencontre des deux listels horizontal et rampant.

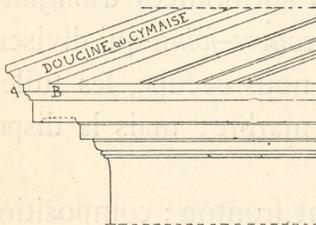


Fig. 390. — Fronton moderne.

Telle est la disposition de tous les frontons dont vous voyez de si nombreux exemples dans les motifs les plus variés de l'architecture, et jusque dans le mobilier. C'est toujours le fronton antique avec quelques nuances de moulures. N'est-il pas instructif de constater ainsi la fixité à travers tant de siècles, de principes et de traditions restés immuables, parce qu'ils s'imposaient par la logique et la vérité?

Il est rare, en effet, qu'on ait disposé avec succès des profils

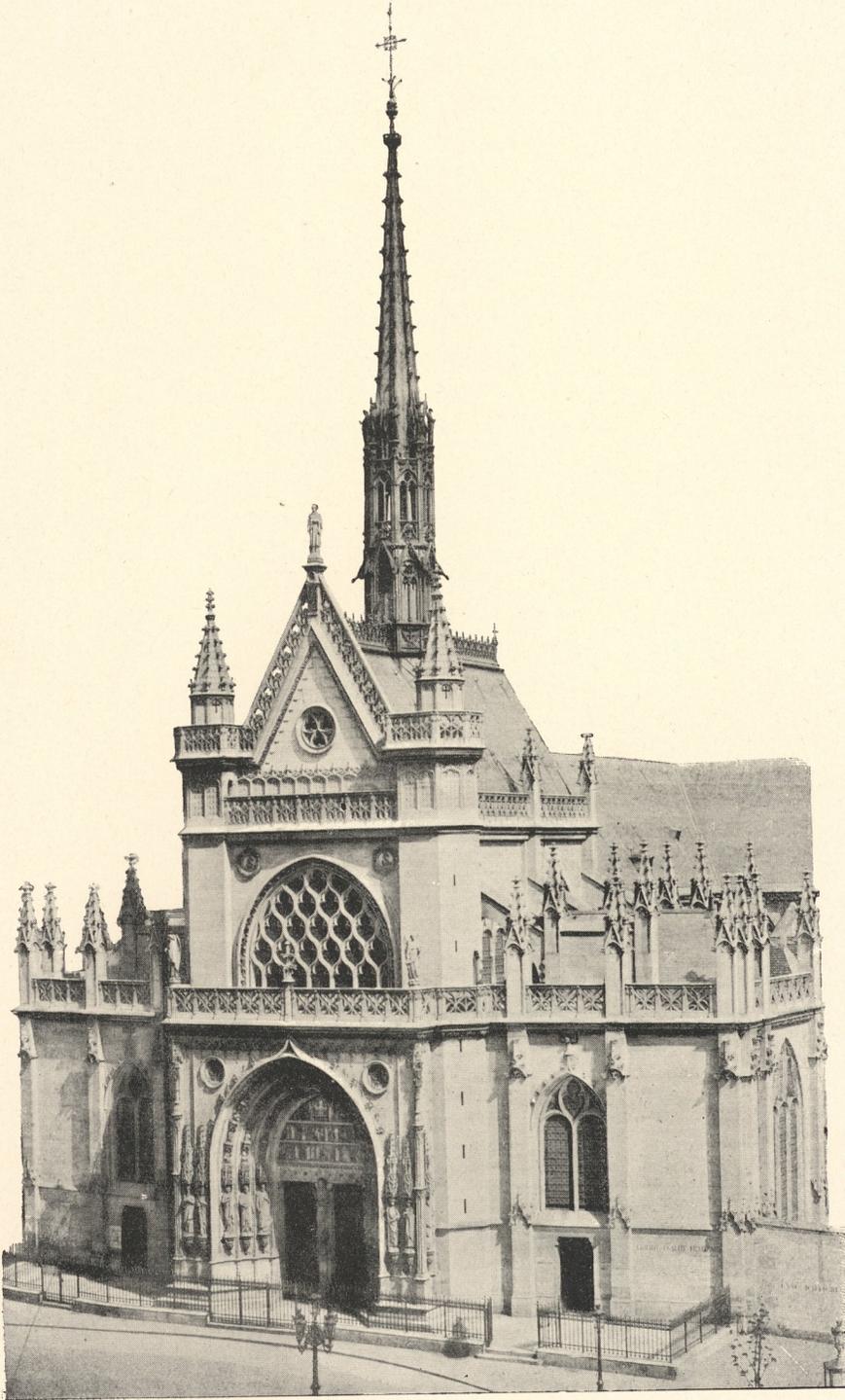


Fig. 392. — Église Saint-Laurent à Paris.



rampants que rien n'arrête jusqu'aux extrémités du pignon. Il semble en résulter un effet de glissement toujours désagréable. Aussi, lorsqu'il n'y a pas d'angle saillant, il y a ordinairement un retour horizontal indiquant que le pignon porte sur les assises horizontales du mur (fig. 391). Je vous citerai divers exemples — ils sont très nombreux — à la Sainte Chapelle, à Notre-Dame, à Saint-Laurent (fig. 392), à Saint-Eustache, tous dans la première hypothèse; dans la seconde, les pignons secondaires de diverses églises, et celui de Saint-Étienne-du-Mont (fig. 393).

Parfois, et surtout dans le nord, en Flandre, en Angleterre, en Allemagne, les pignons se terminent en gradins; parfois enfin ils prennent des formes qui ne sont plus que très approximativement un rappel des toitures : tels sont les pignons de la célèbre église de Brou.

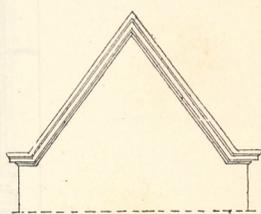


Fig. 391. — Pignon aigu.

Je n'ai pas épuisé tout ce qui serait à vous dire sur les combles. Souvenez-vous seulement toujours qu'un comble n'est jamais trop simple : la formule ignorante d'admiration qui consiste à dire qu'un comble est une forêt de bois est en réalité une critique; aujourd'hui, avec le fer, les portées peuvent être beaucoup plus grandes, et souvent les combles peuvent désormais se faire seulement avec des pannes et des faitages, sans fermes, en employant d'ailleurs les murs de refend. Les applications sont très variées, et il ne peut y avoir de recettes générales, si ce n'est la simplicité; ici encore je vous dirai : c'est déjà assez difficile de bien faire une construction simple, ne la compliquez pas à plaisir.

Et quand vous faites vos plans d'étages, pensez de bonne

heure à vos toitures : car c'est là que le châtimeut vous guette,

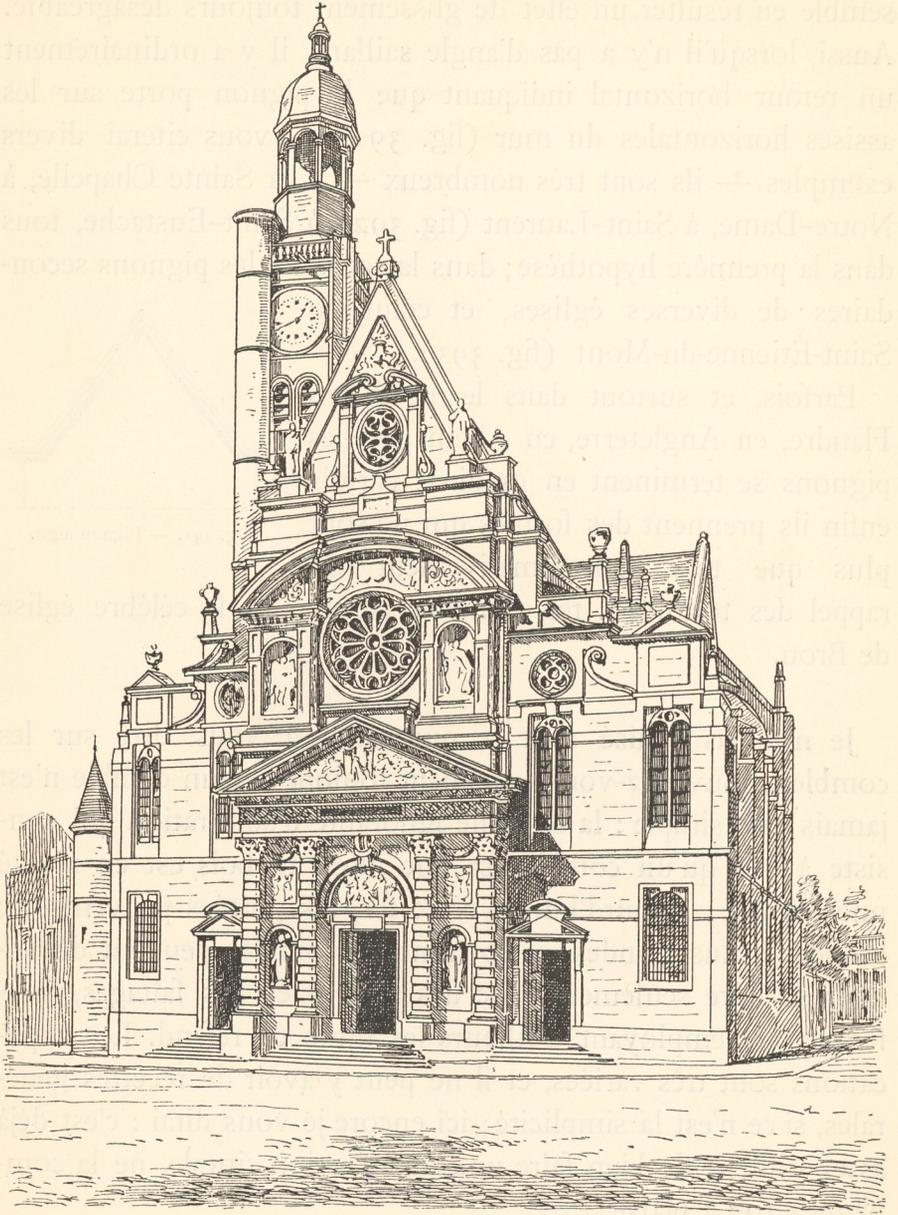


Fig. 393. — Église Saint-Étienne-du-Mont.

vous tous qui sacrifiez à la mode du décrochement et de l'irrégularité.

Quant au *pignon*, lorsque les toitures ont des pentes prononcées, sa décoration consiste ordinairement en moulures rampantes, assez sobres, mais venant buter aux deux angles contre un motif saillant qui forme arrêt, ainsi que le montre la figure 391 ci-dessus.

